



Réforme des retraites, La France à l'arrêt le 7 mars !

Assemblée nationale, le 3 mars 2023

Chers collègues,

Depuis le 19 janvier, la mobilisation contre le projet de réforme des retraites s'amplifie. Elle démontre que le rejet de la réforme est partagé par l'immense majorité des travailleuses et des travailleurs de ce pays.

Le soutien populaire, l'unité syndicale, les mobilisations fortes et inscrites dans la durée sont des atouts pour obtenir le retrait de cette réforme injuste, brutale et inutile. **L'histoire nous a montré que rien n'est joué ! Nous devons encore monter d'un cran !**

L'ensemble des confédérations syndicales nationales, y compris celles auxquelles sont affiliés les trois syndicats de l'Assemblée nationale, appelle à « mettre la France à l'arrêt » le mardi 7 mars. Des grèves reconductibles sont envisagées dans plusieurs secteurs.

Nos obligations et contraintes professionnelles très spécifiques nous imposent de participer à cette journée d'action avec un esprit de responsabilité particulier. Elles ne signifient pas que nous devons subir en silence et nous résigner :

- 1** celles et ceux qui ne peuvent pas se déclarer en grève, poser une journée de congé ou venir manifester peuvent malgré tout marquer le coup : [signer la pétition en ligne](#), mobiliser d'autres collègues, contribuer à une caisse de grève ou à toute autre action solidaire de soutien, etc.
- 2** celles et ceux qui pourront venir défiler à Paris sont invités à nous retrouver avant la manifestation dans un café pour un moment de convivialité puis, un départ commun !

S'il y a une journée d'action à laquelle il est décisif de participer pour ne pas avoir à partir à la retraite plus tard et à cotiser plus, c'est bien celle-là ! Le 7 mars, le personnel de l'Assemblée nationale sera dans la mobilisation !

L'agenda de la mobilisation

**Mardi
7
Mars**

13 heures

Moment convivial : lieu de rdv précisé lundi 6 mars

Départ : trajet précisé le lundi 6 mars

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : <http://spancgt.fr> ; <http://fo-v2.assemblee-nationale.fr/>

Contacts SPAN-CGT : cgt@assemblee-nationale.fr ; Solidaires-AN : solidaires@assemblee-nationale.fr ; SNAFAN-FO : fo@assemblee-nationale.fr



Ensemble, le 7 mars, mettons la France à l'arrêt !

Les organisations syndicales et de jeunesse saluent la mobilisation de ces millions de travailleurs.euses, jeunes, retraité.e.s qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à cette réforme des retraites. Ils et elles sont déterminé.e.s à empêcher le recul de l'âge légal à 64 ans et l'allongement du nombre de trimestres, ce qui aurait pour effet de faire aussi baisser plus rapidement leurs pensions.

Malgré la propagande du gouvernement qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population comme 90% des salarié.e.s font preuve de « *bon sens* » et rejettent cette réforme brutale, inacceptable et inutile.

En opposition à ce projet de réforme des retraites, l'unité des organisations syndicales a construit un mouvement social solide, déterminé, ancré dans le paysage social de tout le pays. Il révèle également l'inquiétude face à la désertification des territoires, le manque de services publics, les incertitudes en matière d'emploi, de salaires et de pouvoir d'achat.

En complément de ces manifestations, c'est plus d'un million de personnes qui ont signé et diffusent la pétition en ligne proposée par les organisations syndicales. Cette opposition à la réforme touche désormais toutes les strates de la population.

Malgré cela, le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste.

C'est pourquoi, comme annoncé lors du précédent communiqué le 11 février, l'intersyndicale réaffirme sa détermination pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en appelant les travailleurs.euses à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève.

Les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse continuent leurs actions d'information et de conviction pour élargir encore le mouvement social. Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports...

Pour y parvenir, elles organisent partout régulièrement de nombreuses initiatives publiques sur les lieux de vie et appellent la population à y participer.

Elles interpellent localement les parlementaires sur la base du courrier commun qui leur a été adressé, pour qu'ils votent contre cette réforme.

Elles se saisissent du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour rendre visibles les conséquences particulièrement graves de ce projet pour elles.

Elles agissent avec les organisations de jeunesse qui militent sur leurs lieux d'études pour élargir encore le rejet de cette réforme des retraites particulièrement injuste. Elles soutiennent aussi leur mobilisation du 9 mars pour améliorer notamment le système des bourses d'études.

Ensemble, dès le 7 mars, mettons un coup d'arrêt à ce projet de réforme des retraites inacceptable.

Paris, le 21 février 2023



Nous exigeons le retrait du projet de réforme des retraites qui pénalise particulièrement les femmes

Malgré les nombreuses lois, les salaires des femmes sont toujours inférieurs de 25% en moyenne à ceux des hommes en 2023. Ceci en raison de temps partiels subis, de la ségrégation professionnelle, du plafond de verre, des interruptions de carrière et de politiques indemnitaires inégalitaires et au détriment de réelles politiques d'augmentation des salaires.

Les discriminations et inégalités professionnelles subies par les femmes durant toute leur carrière ne sont pas seulement reproduites au moment de la retraite mais fortement amplifiées. L'index Egalité professionnelle n'a d'ailleurs rien résolu pour les inégalités salariales dans le privé et ne résoudrait rien dans le secteur public.

Les femmes perçoivent des pensions de droit direct inférieures de 40% à celles des hommes, elles sont deux fois plus nombreuses à travailler jusqu'à 67 ans (fin de la décote), et 40% d'entre elles partent en retraite avec une pension incomplète.

Reporter l'âge de départ à la retraite à 64 ans, tout comme accélérer l'allongement de la durée de cotisation ne fera qu'aggraver la situation économique des femmes, comme le relève l'étude d'impact de la réforme.

Ce ne sont pas les mesurette d'amortissement (carrière longues, minimum retraite, Index seniors) qui compenseront ces régressions importantes pour l'ensemble des femmes.

Par ailleurs, atteindre l'égalité salariale, et favoriser le taux d'emploi des femmes sont des solutions pour renforcer l'équilibre financier du système par répartition. Ces pistes sont également écartées par le gouvernement.

Les organisations syndicales interprofessionnelles et de jeunesse appellent les travailleuses et travailleurs à se saisir du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour dénoncer partout l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites envers les femmes.